

Parole d'expert

Placements de trésorerie : « Les fonds monétaires bénéficient d'un retour au rendement positif »



Depuis plusieurs mois, les fonds monétaires enregistrent une collecte en nette croissance. Directeur de la gestion taux de BFT Investment Managers, Olivier Robert revient sur les raisons de cet attrait, qui touche tous les profils de clientèle de la société de gestion.

Depuis le début de l'année, comment a évolué la collecte de vos fonds monétaires ?

Dans le sillage de l'automne dernier, cette collecte a continué de s'amplifier, pour atteindre 1,5 milliard d'euros durant le premier trimestre. Le regain d'intérêt pour ce type de produits concerne l'ensemble de nos profils de clientèle, qu'il s'agisse des institutionnels, des grands corporates, des distributeurs ou encore des family offices. Pour tous ces acteurs, les fonds monétaires sont clairement redevenus une brique d'allocation à part entière.

Comment l'expliquez-vous ?

Cette situation tient d'abord aux caractéristiques intrinsèques des fonds monétaires. Conformément à la réglementation, ceux-ci ne peuvent investir que dans des titres de dette de court terme (jusqu'à deux ans), émis par des emprunteurs financiers et non financiers disposant d'une solide qualité de crédit. Contribuant à rendre cette catégorie d'instruments liquide et peu volatile, ces fonds monétaires bénéficient d'un statut de « cash and cash equivalent » (IAS 7) : les sommes placées dans ces fonds pouvant en effet être déduites de l'endettement brut du placeur. Cette modalité a toujours été très recherchée, et elle le reste, par nos clients entreprises cotées et/ou notées.

Au-delà de ce critère, l'engouement actuel s'explique également par un effet marché. Tirant profit des sept relèvements de taux directeurs réalisés par la Banque centrale européenne (BCE) entre juillet 2022 et mai 2023, la performance des fonds monétaires s'est significativement améliorée. Après plusieurs années en territoire négatif, celle-ci a bénéficié de la remontée du taux de référence monétaire (€STR), qui est passé depuis l'été dernier de -0,58 % à plus de 3,10 %, mais aussi de l'appréciation des marges de crédit

des banques, dont les besoins de financements court terme ont crû sous l'effet notamment des remboursements de TLTRO – ces emprunts à conditions avantageuses levés auprès de l'Eurosystème. Dans ce contexte, les performances de nos fonds monétaires ont rapidement progressé. Pour un placement effectué en début d'année 2023, la performance du fonds BFT AUREUS ISR (part I2) s'élevait à 2,64 %* (en taux annualisé) à fin mai. Tandis que la BCE pourrait encore procéder à deux hausses de taux cette année, ce niveau pourrait encore progresser. Selon nous, en tenant compte des anticipations actuelles de marché, la performance d'un placement à partir de fin mai sur ce même fonds monétaire pourrait dépasser les 3,50 % (en taux annualisé) d'ici fin décembre.

Comment se compose votre gamme de fonds monétaires ?

Chez BFT IM, nous disposons de deux véhicules labellisés ISR. Le premier, BFT AUREUS ISR*, est un fonds monétaire standard, dont l'encours actuel s'établit à 23 milliards d'euros environ. Le deuxième, BFT France Monétaire Court Terme ISR*, appartient comme son nom l'indique à la catégorie AMF des fonds monétaires court terme. Avec un encours de près de 1,5 milliard d'euros, il offre la possibilité d'investir majoritairement sur la France (plus de 60 % de l'actif). Commune aux deux produits, notre stratégie d'investissement est actuellement prudente, ce qui se matérialise notamment par une sensibilité quasi nulle à l'évolution des taux (WAM), un positionnement sur des maturités relativement courtes (WAL autour de 100 jours) et la détention de poches de cash significative (près de 25 %). Au final, cette approche permet à nos fonds monétaires d'afficher une volatilité faible, tout en dégagant des performances en ligne avec celles du marché.

Dans leur quête de rendement, certains institutionnels et corporates avaient décidé, au cours des dernières années, d'allouer une partie de leur trésorerie vers des fonds obligataires court terme, plus rémunérateurs. Cette catégorie de supports conserve-t-elle un avantage comparatif ?

Ces dernières années, dans un contexte de taux historiquement bas, certains investisseurs ont alloué une partie de leur investissement sur des fonds monétaires vers des fonds obligataires court terme.

Ces fonds ont la particularité de pouvoir bénéficier de marges de crédit plus larges généralement, car portant sur des maturités plus longues. De plus, le potentiel d'exposition au risque de taux est plus important. Ce portage « embarqué » permet d'afficher selon la conjoncture et dans la durée, des performances potentiellement plus élevées. Effectivement, l'horizon d'investissement sur les fonds obligataires court terme est plus long : 6 mois ou 12 mois contre 1 jour ou 1 semaine sur les fonds monétaires.

Le potentiel d'appréciation de ces fonds pourra s'exprimer pleinement lorsque la hausse des taux aura atteint son pic, c'est-à-dire lorsque la Banque centrale européenne aura réussi à lutter contre l'inflation, pour l'instant trop élevée au sein de la zone euro, dans quelques mois d'après les anticipations de marché actuelles.

Malgré l'environnement de hausse de taux de ces derniers mois, nos fonds obligataires court terme, BFT Crédit 6 mois ISR et BFT Crédit 12 mois ISR, restent proches de leurs objectifs de performance annuelle qui sont respectivement de €STR + 0,15 % et €STR + 0,30 % depuis le début de l'année. ■

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Retrouvez toutes les performances des fonds cités ainsi que leurs documents d'informations clés (DIC) sur www.bft-im.fr